

Etablissements scolaires et pandémie : sans garanties sanitaires, le principe de précaution doit s'appliquer ! La réouverture le 11 mai n'est pas acceptable en l'état.

Le 13 avril, Macron a annoncé le début du déconfinement pour le 11 mai et, sans concertation, la réouverture des crèches, écoles, collèges et lycées. Les universités resteront quant à elles fermées.

C'est un pari risqué que fait le pouvoir français : dans les pays où l'épidémie a atteint une ampleur comparable à la France, en Italie ou en Espagne, septembre reste l'hypothèse de réouverture la plus envisagée. Ce choix va d'ailleurs à l'encontre des recommandations du Conseil Scientifique, favorable à septembre - qui a acté qu'il s'agissait d'une « décision politique » - et le Conseil de l'Ordre des médecins ainsi que l'Institut Pasteur ont émis des réserves. L'argument social invoqué par le pouvoir laisse dubitatif quand on sait les mauvais coups portés par ce pouvoir aux classes populaires ces dernières années : la « discontinuité » pédagogique a crûment mis en lumière les inégalités sociales, creusées par les politiques néolibérales du gouvernement. Pour autant, l'ouverture des établissements à certains élèves selon la logique du « libre choix » revient à exposer à la contamination ceux qui n'ont pas les moyens de faire garder leurs enfants. Au delà des conditions d'existence, cruciales, c'est la vie même des gens qui est mise en jeu. Pourquoi alors ce choix dangereux ? On peut légitimement craindre qu'il s'agisse d'utiliser l'Éducation Nationale à la seule fonction de garderie, pour satisfaire aux exigences du MEDEF de relance de l'activité à tout prix. D'autant que le retour en présentiel à géométrie variable annoncé s'annonce peu satisfaisant sur le plan pédagogique.

Les contraintes pour éviter une « 2ème vague » sont très lourdes et les annonces contradictoires montrent bien que la mise en place d'un protocole sanitaire préservant la santé et la sécurité de toutes et tous (élèves et agent.es) prendra du temps : le 23 avril, le Sénat a produit un rapport pointant les difficultés existantes et l'impréparation de l'institution. Comment en effet sécuriser les salles de classe, les couloirs, la cantine, les récréations, les transports scolaires, les ordinateurs et autres équipements ? Comment seront distribués les masques, et de quels types, lorsque l'on sait que les masques « grand public » ne protègent pas

pleinement de la contamination ? Quid du dépistage des personnels et des élèves ?

A deux semaines de l'échéance le flou des consignes, parfois renvoyées aux échelons locaux de décision, demeure et inquiète autant que les difficultés matérielles : on parle de déconfinement progressif, par région, par classes, sur la base du volontariat, par groupes de 15 élèves, ce qui reste important... A l'aune de cette situation et sous réserve des évolutions et annonces à venir, le 11 mai ne peut pas être un totem. Il est vital de donner du temps aux acteurs impliqués pour avancer sur les traitements et à la population pour apprendre à vivre dehors avec les nouvelles contraintes sanitaires, afin de limiter les effets humains d'une deuxième vague.

Les vies valent plus que les profits. En l'absence de garanties solides, le principe de précaution doit s'appliquer, quitte à poursuivre l'enseignement à distance jusqu'à la fin de l'année si malheureusement c'est nécessaire. Ainsi, au vu des recommandations scientifiques en cette fin avril, c'est bien la réouverture en septembre qui doit être revendiquée, sans que les élèves soient lésés en termes de poursuite de leur scolarité. Celle-ci doit s'accompagner d'une politique éducative dotée des moyens nécessaires pour s'adapter à la situation créée : postes, dédoublements, effectifs réduits, programmes adaptés, etc.

Lorraine MINOT, Lycée Saint-Saëns, Rouen,
Antoine VIGOT, Collège J.-J. Rousseau, Darnétal.

Pétition intersyndicale académique

**FNEC FP FO, FSU, CGT
EDUC'ACTION, SUD EDUCATION,
FCPE de l'académie de Rouen :**

**Pas de tests, pas de masques =
pas de reprise !**

https://www.change.org/p/intersyndicale-educ-rouen-pas-de-tests-pas-de-masques-pas-de-reprise?utm_source=share_petition&utm_medium=custom_url&recruited_by_id=90247d60-8187-11ea-9fa3-81179ed77121

**POUR NOUS
CONTACTER**

LE HAVRE

veronique.ponvert@orange.fr
stephanie_moi1980@yahoo.fr
pierre.berche@univ-rouen.fr
pascal.adams@wanadoo.fr
alexis-rousselin@orange.fr

ROUEN

**PONT-AUDEMER
LOUVIERS**

www.ecoleemancipee.org

Les étudiant.e.s, victimes - parmi d'autres - du confinement

Depuis le 17 mars, on sait que le confinement est très difficile à supporter pour une partie importante de la population, dans les quartiers populaires en particulier où les conditions de logement sont souvent éprouvantes, parfois indignes.

Parmi ces « victimes du confinement » figure une bonne partie des étudiant.e.s, celles et ceux qui sont confiné.e.s seul.e.s en cité U ou dans des studios, loin de leur famille, en particulier lorsqu'ils sont étranger.e.s. Aux difficultés liées à l'isolement s'ajoutent souvent des difficultés économiques puisque bon nombre d'entre eux et elles ont perdu leur « job étudiant » dans la restauration ou les livraisons par exemple.

À l'université de Rouen, les chambres en cité U restent occupées à 37 % (35 % au niveau national d'après le CNOUS), soit 1496 étudiant.e.s sur Rouen et 65 sur Évreux, 900 étudiant.e.s ont fait appel à l'aide spécifique mise en place par l'université (aide matérielle ou d'ordre psychologique mais aussi pédagogique ou d'orientation), le service universitaire de médecine préventive continue à fonctionner et a mis en place des entretiens avec des psychologues (55 appels par semaine), de l'aide alimentaire est distribuée chaque semaine par les services du CROUS, de l'université ou des associations étudiantes. Si la situation sanitaire et sociale semble globalement « sous contrôle » à Rouen, elle est bien plus inquiétante dans d'autres villes comme l'a relaté un article du Monde sur les conditions de vie insalubres dans une cité U de Villeneuve d'Ascq ou le cas de structures associatives d'aide alimentaire complètement débordées comme à Bordeaux par exemple (une tribune intitulée « *Privés de jobs, cloîtrés, les étudiants les plus démunis sont tenaillés par la faim et l'angoisse* » a été signée par de nombreux universitaires).

Cette situation de développement de la grande pauvreté est perceptible également en Seine-St-Denis où le préfet lui-même reconnaît que l'aide de l'État y est largement insuffisante et redoute le déclenchement d'émeutes de la faim (*le canard enchaîné* du 22 avril).

Les organisations syndicales, le mouvement social en général doivent se faire entendre pour que les milliards qui permettent de renflouer Air France ou Renault, voire les actionnaires d'Europcar, soient destinés aux plus démunis.

Pierre-Emmanuel BERCHE, Université de Rouen.

Allez quoi, on vous demande juste un petit effort !

Macron le répète depuis le 16 mars : en ces temps difficiles, l'union nationale est sacrée ! C'est elle qui nous sauvera de tout ! En premier lieu, il faut glorifier les valeureux de la Nation, qui se sacrifient pour le pays : les héroïnes en blouse blanche, les premiers de cordée, ceux qui sont en première ligne, celles qui sont au front... Le discours est parfaitement maîtrisé : gloire à eux !

La deuxième étape est de valoriser la masse laborieuse qui trime au quotidien, mais dont les efforts sont nécessaires à la solidarité nationale : il faut se serrer les coudes, Français ! Ils nous le répètent : ils en ont bien conscience, ils le savent que ce qu'ils demandent est difficile :

- pour les plus pauvres vivant entassés dans des HLM. Et c'est justement pour cela que c'est uniquement dans les quartiers populaires qu'est instauré le couvre-feu !

- pour les sans-papiers enfermés dans des centres de rétention administrative.

Et c'est justement pour cela qu'on prolonge leur détention alors que d'autres pays les régularisent !

- pour les précaires de chez amazon qui doivent continuer à travailler dans des hangars pour envoyer les moyens de loisir des confortablement confinés.

Et c'est justement pour cela que c'est seulement le 14 avril, que le tribunal judiciaire de Nanterre impose au groupe certaines contraintes !

- pour les élèves en difficultés, qui doivent prouver leur assiduité et implication scolaires avec un téléphone pour quatre.

Et c'est justement pour cela / ceux-là, que les élèves de 1ère devront quand même passer l'oral du bac de français !

- pour les familles déjà fragiles, dont les revenus précaires se sont effondrés.

Et c'est justement pour cela / ceux-là, que ce sont des bénévoles associatifs qui organisent les distributions alimentaires !

- pour ceux et celles qui dans l'attente de leur jugement sont toujours incarcéré·es dans des cellules de 9 mètres carrés.

Et c'est justement pour cela / ceux-là, qu'aucune réflexion sur la détention provisoire n'est entamée !

- pour les personnes âgées totalement isolées dans des Ehpad où règne la loi de la rentabilité.

Et c'est justement pour cela / ceux-là, que les pensions devront être baissées !

- pour les travailleu·ses qui continuent à faire tourner la production de pétrole, de voitures, de moteurs d'avion.

Et c'est justement pour cela / ceux-là, que le code du travail est explosé, avec la possibilité pour le patron d'imposer les jours de congé et de repos ou avec la possibilité de rallonger la durée du temps de travail

(quotidienne et hebdomadaire) dans certains secteurs (dont les critères ne sont toujours pas actés) !

- pour les isolé·es, confiné·es, esseulé·es, qui souffrent d'une absence de vie sociale, d'échanges et de partages

Et c'est justement pour cela / ceux-là, qu'on les enverra au travail le 11 mai, tout en leur interdisant les bistrot, cinémas et manifs !

Mais, heureusement dans toute cette plèbe, le gouvernement sait bien distinguer ceux qui sont vraiment les forçats, les laborieux de la crise sanitaire, les forcenés de l'intérêt général, ceux qui ont fait des efforts, prouvé qu'ils étaient au service de la nation. Bref, les méritants qui méritent qu'on se serre toutes un peu la ceinture :

- les actionnaires de Vivendi, qui recevront 697 millions de dividendes (pour 2019, en progression de 20 %), alors qu'une partie des salaires seraient versés par l'État (avec le chômage partiel). Mais ce n'est pas la seule société du CAC 40 à pouvoir agir ainsi : les actionnaires de Total, l'Oréal, Air Liquide, Dassault, Publicis seront eux aussi gratifiés.

- les grandes entreprises, pourront bénéficier au même titre que les PME, de l'argent public, avec le chômage partiel financé par l'État (70%) sans aucune obligation d'alimenter la baisse de salaire.

- ces mêmes entreprises seront également récompensées par la suppression des cotisations sociales (qui garantissaient tout de même la sécu, les retraites, le chômage...)

On la connaissait déjà bien la rengaine, on le connaissait déjà le joyeux distinguo entre les assistés qui n'essayaient pas, ne voulaient pas (parce que quand on veut, on peut), et les méritants qui prenaient des risques, qui s'engageaient... Le discours a atteint un degré d'infamie honteux et obscène. Nous ne partageons ni vos bourses, ni vos valeurs, ni vos mots : non seulement il faudra rendre des comptes, mais il faudra aussi rendre les mots !

Clémence GELIN, Collège Courbet, Gonfreville.

Signons pour le jour d'après !



<https://france.attac.org/se-mobiliser/que-faire-face-au-coronavirus/article/petition-plus-jamais-ca-signons-pour-le-jour-d-apres>

Face à l'urgence sanitaire, des mesures de rupture sont nécessaires. A la suite de la tribune « Plus jamais ça, préparons le jour d'après », les signataires de cette pétition demandent au gouvernement de prendre immédiatement 4 mesures :

- L'arrêt immédiat des activités non indispensables pour faire face à l'épidémie.

- Les réquisitions des établissements médicaux privés et des entreprises afin de produire dans l'urgence masques, respirateurs et tout le matériel nécessaire pour sauver des vies.

- La suspension immédiate du versement par les entreprises de dividendes, rachats d'actions et bonus aux PDG.

- La décision de ne pas utiliser les 750 milliards d'euros de la BCE pour alimenter les marchés financiers mais uniquement pour financer les besoins sociaux et écologiques des populations.

Il ne s'agit pas ensuite de relancer une économie profondément insoutenable écologiquement et socialement ! Nous demandons que s'engagent sans plus attendre des politiques publiques de long terme pour ne plus jamais revivre ça :

- Un plan de développement de tous les services publics

- Une fiscalité bien plus juste et redistributive, un impôt sur les grandes fortunes, une taxe sur les transactions financières et une véritable lutte contre l'évasion fiscale.

- Un plan de réorientation et de relocalisation solidaire de l'agriculture, de l'industrie et des services, pour les rendre plus justes socialement, en mesure de satisfaire les besoins essentiels des populations, de répondre à la crise écologique.

Mobilisons-nous dès maintenant et donnons-nous rendez-vous le "jour d'après" pour réinvestir les lieux publics pour reconstruire ensemble un futur, écologique, social et démocratique, en rupture avec les politiques menées.

Les 16 organisations à l'initiative de cette pétition : Action Non-Violente COP 21, Alternatiba, Attac France, CCFD Terre Solidaire, Confédération paysanne, CGT, Convergence nationale des Services Publics, Fédération syndicale unitaire (FSU), Fondation Copernic, Greenpeace France, les Amis de la Terre France, Oxfam France, Reclaim Finance, Unef, Union syndicale Solidaires, 350.org.

Depuis la publication, les organisations suivantes signent aussi la pétition :

Action Aid France, Droit au logement, Femmes Égalité, Fidl, i-buycott, Il est encore temps, Le mouvement, MAN, MNL, Notre affaire à tous, Partager c'est sympa, Syndicat des Avocats de France, Syndicat de la Magistrature, UNL, Utopia.